

1.

*Débitrice:* **NYDEGGER & PEREGO SA**, En Budron C 5,  
**1052 Le Mont-sur-Lausanne**

2.

*Durée du sursis concordataire:* 6 mois jusqu'au  
10.04.2008

3.

*Commissaire:* M. Jacques LAUBER, Agent d'affaires breveté

4.

*Remarques:* LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRON-  
DISSEMENT DE LAUSANNE  
sursis concordataire 293 LP  
Par décision du 27 septembre 2007, communiquée le 5 oc-  
tobre 2007, le président du Tribunal de l'arrondissement de  
Lausanne a accordé à NYDEGGER & PEREGO SA, En Bu-  
dron C 5, 1052 Mont-sur-Lausanne, un sursis concordataire  
d'une durée de six mois, soit jusqu'au 10 avril 2008, et dési-  
gné en qualité de commissaire au sursis Jacques Lauber,  
agent d'affaires breveté, case postale 6721, 1002 Lausanne.  
Une nouvelle audience est d'ores et déjà appointée au jeudi  
10 avril 2008, à 10:00 heures.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne  
  
(00260595)